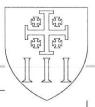
Commune de SEYNE

République Française | Département des Alpes-de-Haute-Provence



COMPTE-RENDU Séance ordinaire du Conseil Municipal

Mardi 6 septembre 2022 à 19 heures - Salle Roche Close

Date de convocation : 1er septembre 2022

Nombre de conseillers: 15 en exercice, 8 présents, 14 votants

Présents: Laurent PASCAL, Nathalie ESCLAPEZ, Dominique BARON, Guillaume CHABOT, Alain

PASTRE, Christophe BESSON, Thomas SILVE, Maxime MUSSO.

Excusés ayant donné pouvoir: Virginie ISOARD ayant donnée pouvoir à Nathalie ESCLAPEZ, Audrey MANIVET ayant donné pouvoir à Christophe BESSON, Fabienne MANCHE ayant donné pouvoir à Dominique BARON, Fabien PIOLLE ayant donné pouvoir à Laurent PASCAL, Céline ROBIN ayant donné pouvoir à Guillaume CHABOT, Corinne LABEILLE ayant donnée pouvoir à Alain PASTRE.

Absents: Jean REMUSAT

Présidence : Laurent PASCAL, Maire **Secrétariat de séance :** Maxime MUSSO

VIE ASSOCIATIVE - FESTIVITES

• Tarifs pour la location des tables, des bancs et de l'estrade- Voté à l'unanimité.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES - FINANCES

 Attribution du marché pour la mise aux gabarits de 4 222 ml de routes forestières, création d'une place de dépôt, pour les routes forestières de Fissac et de la Pare - Voté à l'unanimité.

GRAND-PUY

- Convention pour la vente des « Pass inter-stations » Voté à l'unanimité.
- Participation à l'achat des « Pass inter-stations » pour les jeunes de 12 à 17 ans Voté à l'unanimité.

ECONOMIE

• Positionnement pour la vente des Gîtes de Pompiéry - Voté à l'unanimité.

QUESTIONS TRANSVERSALES

- Choix de l'entreprise pour le relevage des tombes au cimetière du village Voté à l'unanimité.
- Convention de servitude pour la mise en place d'une ligne électrique souterraine à les Pelissonnes **Voté à l'unanimité.**

La séance est levée à 20h10.

